

# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A REMETTRE POUR ADMISSION **FOYER DE VIE**

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Notification MDPH avec orientation en foyer de vie
- Photocopie de la carte d'invalidité recto-verso (si carte d'invalidité)
- Photocopie de la mesure de protection si vous êtes sous tutelle ou curatelle
- Photocopies de l'attestation des droits CPAM et de la carte vitale
- Attestation des droits à la Mutuelle
- Photocopie de la responsabilité civile
- Accusé de réception de dépôt de dossier de prise en charge en foyer de vie par le CCAS du domicile de secours.
- Bilan éducatif détaillé précisant les points de vigilance
- Bilan médical à adresser sous pli fermé à « Psychologue foyer de vie »
- Ordonnance de votre médecin traitant si vous êtes sous traitement ou sous régime,
- Fiche santé
- Carnet de santé
- Fiche pharmacie
- Attestation sur l'honneur – Permis de conduire